

GOLDPREIS STÜRZT 2014 AB

Rapider Preisverfall bei Gold. Retten Sie jetzt Ihr Vermögen!



Régions > Nyon

13.03.2014, 00:01 - Nyon

Actualisé le 12.03.14, 23:38



Un EMS est souhaité aux Tines

NYON



La construction d'un EMS sur ce terrain? Un projet plus porteur au sein du Législatif qu'un immeuble destiné à l'accueil des requérants d'asile. ARCHIVES SAMUEL FROMHOLD

Le projet d'immeuble pour requérants est en suspens.

m-c.fert@lacote.ch

La Municipalité ayant retiré son préavis concernant l'octroi d'un droit de superficie à l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), quelle pourrait être la destination du terrain communal situé chemin des Tines? Lors de l'adoption du plan de quartier en 1993, il était spécifié que cet endroit devait être réservé à un équipement destiné aux habitants du secteur. Qui ne manquent pas d'idées. Ainsi, Christophe François, farouche opposant au projet de l'EVAM, cite pêle-mêle, une unité d'accueil pour écoliers qui fait cruellement défaut, un jardin botanique, ou encore un Etablissement médico-social (EMS)...

Un EMS sur ce site serait une idée fédératrice, si l'on en croit un rapide sondage mené auprès des responsables des partis politiques nyonnais. Figure de proue de la contestation au projet de l'EVAM, le conseiller communal UDC Sacha Soldini assure que l'avantage d'un EMS c'est que sa réalisation serait possible, même si un tel équipement ne figurait pas dans le plan de quartier initial. Robert Jenefsky, du Parti indépendant nyonnais, est du même avis. La question devrait être abordée samedi dans le cadre d'un atelier de réflexion stratégique destiné aux sympathisants de son groupe. "Il y a de plus en plus de personnes âgées à Nyon et cette solution paraîtrait logique", souligne-t-il. Une démonstration partagée par Roxane Faraut-Linarès, du Parti libéral radical, qui ajoute que c'est avant tout une question de volonté municipale. "Et puis, la Fondation du midi cherche depuis longtemps à ouvrir une nouvelle structure", explique l'élue. Ce que confirme Pierre-André Liengme, président du Conseil de fondation. "Le directeur de l'EMS a approché la Municipalité. Nous serions, en effet, intéressés par ce terrain", dit-il.

Village pour malades d'Alzheimer

Le Vert libéral Patrick Buchs s'est lui aussi penché sur la possibilité de construire un EMS. Le Canton, dit-il, subventionne un tel équipement à partir de 40 lits. Mais lui trouve que l'environnement serait davantage propice à l'accueil de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer dans le cadre d'une structure adaptée à une trentaine de personnes, avec le risque de ne pas percevoir d'aides cantonales. A ses yeux, c'est avant tout une question de choix de société et de volonté municipale. "A Nyon, on a des plans sur tout, mais pas sur la vieillesse. Pourtant, c'est un sujet crucial", tempête-t-il.

Angle juridique à étudier

À gauche de l'échiquier politique, on considère aussi que l'idée d'un EMS est une piste à explorer, mais peut-être pas la seule. "Pourquoi pas?", répond, en substance, le Vert Pierre Wahlen. Ne souhaitant pas que l'histoire se répète, cet architecte aimerait bien, avant de se prononcer sur un projet, lire, au préalable, les conventions passées entre la commune et les propriétaires riverains pour voir ce qu'il est possible ou non de bâtir à cet endroit.

Quant au socialiste Gregory Durand, lui aussi ne dit pas non à un EMS, mais il souhaite que la Municipalité présente une vision globale de la problématique du logement subventionné.

Conclusion de cette enquête: les élus attendent de l'Exécutif qu'il présente une photo plus détaillée de sa politique en matière d'accueil des personnes âgées. Voire qu'il ne tarde pas trop à examiner attentivement, d'abord sous un angle juridique, la possibilité d'une construction d'un EMS aux Tines...

LA MUNICIPALITE VA REFLECHIR

La Municipalité aurait la possibilité de déclasser le terrain de manière à pouvoir répondre favorablement à l'EVAM. Mais Daniel Rossellat le dit lui-même, la procédure serait alors très longue. Il est plus vraisemblable qu'elle réfléchisse à une autre affectation pour un usage d'utilité publique. " Quelle que soit sa proposition, nous souhaitons que, cette fois-ci, une meilleure communication s'instaure , précise Christophe François. Car la clé d'un projet réussi, c'est la concertation."

Par MARIE-CHRISTINE FERT

Randonner.ch: le magazine

Tous les deux mois, des conseils et des idées pour vos randonnées.

